

merce en général souffre en ce sens, que personne ne sait exactement à quoi s'en tenir au sujet des demandes d'informations que le Tribunal du Commerce adresse à tous les marchands.

Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit plusieurs fois qu'au lieu d'aider aux hommes d'affaires à s'organiser de manière à réduire le coût de la vie le Tribunal du Commerce a plutôt été une entrave et nous craignons beaucoup qu'il continuera de l'être tant qu'il ne sera pas sous la direction d'hommes éclairés connaissant à fond le rouage du commerce dans les différentes lignes et capables d'offrir une coopération efficace.

LES EXPORTATIONS DE SUCRE CANADIEN DEVRONT DIMINUER

Les commerçants canadiens se plaignent que le sucre est rare au pays et cependant on apprend que des quantités considérables de ce produit sont expédiées chaque jour aux Etats-Unis où il se vend 30 centins la livre.

D'après un rapport publié par la Commission canadienne du Commerce, il ressort que cette situation a attiré particulièrement son attention et qu'elle étudie en ce moment les mesures à prendre pour réduire ces transactions au minimum, sans cependant adopter des mesures vexatoires qui pourraient amener une perturbation dans le commerce du pays.

Ce rapport ajoute que les conditions actuelles sont bien de nature à favoriser un pareil mouvement et que pour autant que le commerçant canadien peut protéger l'intérêt de ses clients, il ne saurait y avoir d'obligation sérieuse à ce qu'il bénéficie des prix élevés qui prévalent aux Etats-Unis et des avantages qu'il peut retirer de la différence du change. Certains commerçants devront être, cependant, rendus à même de résister à cette tentation de réaliser des profits aux Etats-Unis aux dépens des consommateurs canadiens et des mesures sont précisément à l'étude pour réduire au minimum l'exode du sucre canadien.

LA RECOLTE 1920

Les rapports qui nous arrivent de l'ouest indiquent que la récolte 1920 sera abondante, la Province d'Alberta à elle seule produira pour environ \$500,000,000 de blé et d'autres produits de la ferme.

La récolte du grain se fera vers la mi-août. Espérons que cette récolte abondante aura pour effet de faire diminuer un peu le coût élevé de la vie.

LA RECOLTE DU FOIN

Le département de l'agriculture de la Province du Nouveau Brunswick, annonce que la récolte du foin dans cette Province sera d'environ 30% inférieure à celle de 1919. Les prix cependant sont un peu plus élevés, car le foin au Nouveau Brunswick se vend \$18.00 la tonne sur le champ.

LA RARETE DU CHARBON

Nous sommes heureux d'apprendre que Monsieur Roy Wolvin, Président de la "Dominion Steel Corporation", est à faire des arrangements en vue d'augmenter considérablement la production du charbon mou de ses mines de Sidney et Glace Bay.

Monsieur Wolvin prétend que la marge de profits sur la production du charbon bitumineux était tellement restreinte pendant plusieurs années qu'il était impossible à la compagnie de faire les améliorations dont elle avait besoin pour augmenter la production, mais aujourd'hui la demande pour ce combustible dans le monde entier est tellement considérable que le Bureau de Direction de sa compagnie a décidé d'entreprendre le développement de ses propriétés sur une grande échelle.

LA COMPAGNIE EXPLOSIVE TRADES LIMITED

Une compagnie sous le nom de "Explosive Trades Limited," vient d'être formée à Londres, Angleterre. Cette compagnie sera une des plus importantes du monde entier et s'occupera principalement du commerce des explosifs, automobiles, teintures, pneus en caoutchouc, etc., elle sera chargée de faire la distribution dans l'Empire Britannique, des produits manufacturés par des compagnies, dans lesquelles elle est largement intéressée; telles que la "General Motors Corporation" qui a plusieurs manufactures au Canada et aux Etats-Unis. Elle détient \$25,000,000 des actions du capital de cette dernière compagnie.

L'EMPRUNT ANGLO-FRANCAIS

Monsieur Chamberlan, chancelier de l'Echiquier, en réponse à une question qui lui a été posée à la Chambre des Communes Anglaise, a déclaré que l'Angleterre avait payé depuis le premier avril environ \$15,000,000, de billets du Trésor à New York, et que le Gouvernement Anglais de concert avec le Gouvernement Français avaient décidé qu'ils rembourseraient en entier à l'échéance l'emprunt de \$500,000,000.00 fait aux Etats-Unis pendant la guerre. Cet emprunt sera échu au mois d'octobre prochain.

LE MARCHE DE LA FINANCE

Les courtiers en débetures rapportent que les affaires sont un peu tranquilles en ce moment. La demande est active en ce qui concerne les débetures de la Province de Québec. L'émission offerte actuellement est remboursable dans dix ans et il est possible que le Gouvernement de la Province de Québec offre une nouvelle émission remboursable dans cinq ans. La demande est plus active pour les bons de l'emprunt de la Victoire, principalement ceux qui ne sont pas sujets à l'imposition de la taxe fédérale.